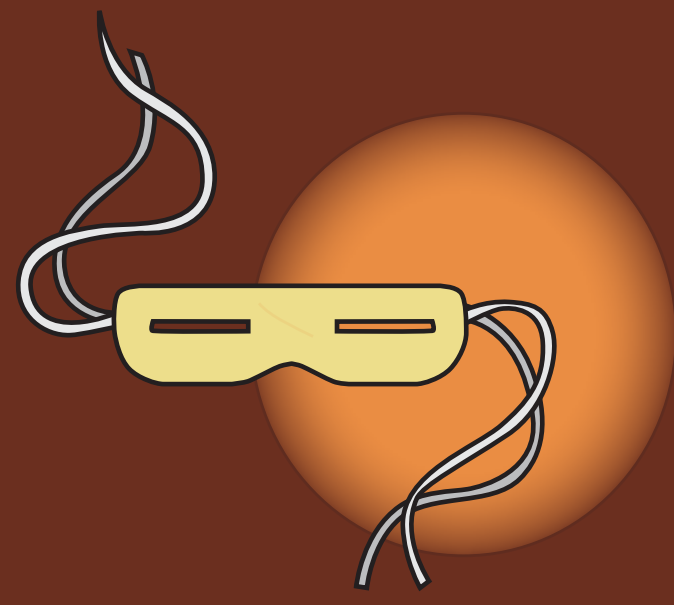


ᐃᑭᑎᑭᑦ ᐃᑭᑎᑭᑦ ᐃᑭᑎᑭᑦ ᐃᑭᑎᑭᑦ

Havaktuliyikkut

Department of Human Resources

Ministère des Ressources humaines



OUR MISSION:

To lead the development of Nunavut’s public service through excellence in human resources management.

ALL DIVISIONS:

- All human resource staff will respond to voice mail or email within 24 hours with a direct reply. In the case where staff is providing service an auto reponse will notify client of their next availability or alternative contact persons.

DIVISIONAL:

EMPLOYEE RELATIONS:

- All employee relations request for advice on employee relations including progressive discipline responded to with within 5 working days.

JOB EVALUATION:

- All non-senior management jobs evaluated within 5 working days.
- All senior management jobs evaluated within 20 working days (this standard assumes the availability of Senior Management Job Evaluation Committee members)

STAFFING:

- All job offers to be made no later than eight (8) weeks following the posted closing date of the competition (this standard assumes the availability of departmental selection committee members.)
- Competition regrets to be made to all candidates with appeal rights (beneficiaries and GN employees) via telephone, email or letter.
- Staffing consultants to provide competition status updates to departments on a monthly basis.

TRAINING AND DEVELOPMENT:

- All requests for course registration responded to within 5 working days.

MISSION:

La mission du ministère des Ressources humaines consiste à assurer le développement de la fonction publique du Nunavut grâce à l'excellence de la gestion des ressources humaines.

DIVISIONS:

- Les employés du ministère des Ressources humaines répondront directement aux messages téléphoniques ou électroniques qu'ils recevront dans un délai de 24 heures. Dans le cas où ils déjà seraient occupés à répondre à d'autres demandes, un message automatique informera le client de la prochaine disponibilité ou donnera le nom d'une autre personne-ressource.

DIVISIONNAIRE:

RELATIONS AVEC LES EMPLOYÉS

- Nous répondrons, dans un délai de 5 jours ouvrables, à toutes les demandes concernant les problèmes de relations avec les employés, notamment sur les mesures disciplinaires progressives.

ÉVALUATION DES POSTES

- Les postes du personnel non-cadre sont évalués dans un délai de 5 jours ouvrables.
- Les postes de cadre sont évalués dans un délai de 20 jours ouvrables (cela présume que les membres du Comité d'évaluation des postes de cadre sont disponibles).

DOTATION:

- Les postes doivent être offerts, au plus tard, 8 semaines après la date limite du concours (cela présume que les membres du Comité de sélection du ministère sont disponibles).
- Les candidats qui ne seront pas retenus pour combler une vacance de poste recevront une réponse défavorable ainsi qu'un droit d'appel (bénéficiaires et employés du GDN) par lettre, courriel ou téléphone.
- Les consultants en dotation devront informer mensuellement les ministères des mises à jour concernant le statut des concours.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

- Nous répondrons, dans un délai de 5 jours ouvrables, à toutes demandes d'inscription pour les cours.

